**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 37 (1949)

**Heft:** 764

**Artikel:** VIlme Journée des femmes neuchâteloises

Autor: de R.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-266827

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# DE-CI, DE-LA

(Nouvelles puisées dans «Women's International News», le Bulletin du Conseil International des Femmes ou dans les bulletins

La Commission de la condition de la femme (O.N.U.) a ouvert sa troisième session, le 21 mars, à Beyrouth (Liban). Elle s'oc-cupera des droits politiques, civils et économiques des femmes.

L'Union mondiale des paysannes a en-voyé une résolution à de nombreuses organivoye une resonution a de nombreuses organi-sations féminines internationales, pour qu'on tienne compte, dans la distribution des pro-duits alimentaires, des besoins des populations et non pas seulement des bénéfices com-merciaux escomptés.

Le 1er février, les services militaires féminins ont été incorporés officiellement à l'armée anglaise permanente.

Dr Martha Eliot (Bureau de l'enfance, USA.) a été nommée à l'unanimité présidente du comité d'experts de l'O.M.S. pour l'hygiène de la maternité et de l'enfance, tandis qu'était nommée vice-présidente Dr Marion Yang, directrice des services d'hygiène de la maternité et de l'enfance, à Nankin.

Miss L.M. Mac Kenzie (Afrique du Sud) a été nommée à l'O.N.U. spécialiste du bien de l'enfance au Département des Affaires sociales à Lake Success.

Dr Edith Summerskill, secrétaire parlementaire du ministre de l'alimentation (Grande-Bretagne) a reçu' le titre de Conseiller privé, dans la liste, des titres honorifiques conférés au début de cette année.

Mrs. Amy Wheaton, professeur à l'Uni-versité d'Adélaïde, a été élue présidente de la Fédération australienne des électrices.

On a annoncé le décès de Mrs. Moss, ancienne présidente du Conseil national des Femmes, en Australie. Collaboratrice de nombreuses organisations féminines, déléguée à plusieurs congrès en Europe et notamment représentante de son pays au Congrès du Conseil international des femmes à Genève, en 1927. Cette femme éminente a rendu à son pays des services qui furent reconnus par une décoration (King's honour, C.B.E. 1934).

Marie Koenen, auteur néerlandais bien con-nu, a été nommée membre d'honneur de la Société des Gens de lettres à Paris.

Pour remplacer un député socialiste. Mme Fontaine-Borguet, auxiliaire sociale, est entrée à la Chambre, c'est la quatrième femme député et la onzième parlementaire en Belgique.

Au Conseil législatif de Trinité (Antilles anglaises) une femme, Miss Audrez Jeffers, a été élue pour la première fois.

Au VIIme Salon de l'Oeuvre, association romande de l'art et de l'industrie, sur une centaine d'exposants, on compte 22 femmes dont plusieurs ont envoyé des pièces remarquables. Nous y reviendrons.

Une enquête faite auprès des bureaux de placement (Angleterre) s'occupant du person-nel pour les hôpitaux, les hôtels et le service de maison, a montré, selon le « Exchaige Telegraph», que les jeunes Suisses sont les plus recherchées parmi le personnel étranger, parce qu'elles ont de bonnes connaissances du travail et un caractère pondéré.

Sur l'invitation de l'Union suisse des arts et métiers, 50 enfants d'artisans hambour-geois sont arrivés en Suisse pour un séjour de trois mois.

(Semaine suisse.

### Pro Infirmis

Faites bon accueil aux pochettes de cartes que vous trouverez dans rotre boîte lettres.

Il fut un temps où l'on croyait qu'un « innocent » dans un foyer était une bénédiction ; on le considérait comme une mascotte. Qui étaient-ils, ces porte-bonheur humains? De pauvres déshérités que la nature avait fait naître infirmes, sourds et muets ou déficients. En ce temps-là, on ne s'occupait guère de ces malheureux qui, le plus souvent laissés à eux-mêmes, menaient une vie végétative misérable ou mendiaient. Notre époque qui certes ne manque pas

vie végétative miserable ou mendiaient.

Notre époque qui certes ne manque pas d'horreurs, a mis toutefois trève à cette conception stupide de l' « innocent ». Qu'ils vivent! C'est le mot d'ordre de Pro Infirmis, l'Association suisse en faveur des infirmes et des anormaux.

des anormaux.

Que les sourds et muets parlent, qu'ils apprennent à comprendre le langage de leurs frères épargnés par le sort, l'hérédité ou la maladie. Vous qui n'avez jamais visité une école spéciale pour sourds et muets, n'en manquez pas l'occasion. Quelle émotion que de voir le zèle, la gratitude, la joie de ces petits, impatients de savoir et littéralement suspendus aux levres de leur maître. Quel effort, quelle persévérance pour l'élève, quelle abnégation pour le maître, mais aussi quelle récompense que tous ces regards joyeux et récompense récompense que tous ces regards joyeux et reconnaissants! Qu'ils vivent!

Que les aveugles voient, qu'ils voient au moyen de leurs doigts agiles, mains touchantes qui suivent attentives les caractères en relief. Qu'ils marchent, les petits paralysés, aidés par les appareils ingénieux qui leur redonneront l'illusion du mouvement, d'un recomeront Imission du mouvement, a un peu de liberté. Que le petit estropié tire le meilleur parti de son infirmité; pas de bras, qu'à cela ne tienne, ses jambes et ses pieds bien exercés pourront faire double emploi. Qu'ils vivent!

Encore faut-il que Pro Infirmis ait à disposition les moyens qui permettent de les rendre à la vie, instruments perfectionnés, spécialistes, écoles, homes. Comment aider



Roger a été victime de la paralysie infantile ; comme il sera fier lorsqu'il pourra mettre sa prothèse tout seul !

Pro Infirmis dans sa tâche immense, comment l'aider à faire de ces petits infirmes des êtres libérés, utiles à la communauté? En lui versant cette année encore une large obole, non pas par pitié, par charité, mais source, non pas par pine, par charite, mais surtout par reconnaissance pour n'avoir pas soi-même à surmonter les obstacles que tous ces malheureux auront à surmonter avant que de pouvoir gagner leur vie, et sans doute aussi, par reconnaissance pour avoir échappé à la catastrophe mondiale. Les autres pays auront en plus à s'occuper de leurs innombrables mutilés de guerre.

Nos netits infirmes doivent en Suisse eux surtout par

Nos petits infirmes doivent, en Suisse, eux aussi, sentir le privilège de vivre dans un pays épargné par les horreurs de la guerre. pays e Qu'ils pays chargine par les norreurs de la guerre. Qu'ils sachent que la communauté tout en-tière les accueille, elle aussi, comme des mas-cottes, non plus en les laissant comme au-trefois livrés à eux-mêmes, mais en leur aidant de toutes ses forces pour que leur vie vaille la peine d'être vécue.

vie vaille la peine d'être vécue.

Bientôt vous trouverez dans votre boite aux lettres les traditionnelles cartes de Pro Infirmis. Ces images, êtres, fleurs ou paysages vous rappelleront que le moment est venu de distribuer un peu de bonheur et ceci au moyen d'un simple bulletin de versement:

Des Infirmis vanta de cartes.

Pro Infirmis, vente de cartes Compte de chèques postal dans chaque canton.

Denise Lecoultre.

# VII<sup>me</sup> Journée des Femmes Neuchâteloises

La VIIme Journée des Femmes Neuchâtel et l'esprit. Actuellement, la jeunesse est en proie s'est déroulée dans une atmosphère de cordialité et de simplicité. Après un très beau bénéficiait encore la génération ainée, a perculte de Mme Gretillat, pasteur, M. le du son autorité. Or, dans ce chaos, nous Conseiller d'Etat P.-A. Leuba apporte le avons une boussole intérieure toujours oriensalut des autorités et demande aux femmes tée, nous dit Mlle Vuillemin, sur le divin ; de s'occuper davantage des enfants. Les la conférencière cite alors la engreure et bies de s'occuper davantage des enfants, les mesures policières de surveillance ne suf-fisant pas. La présidente du Centre de Liaison, Mme Pierre de Rougemont, profite de l'occasion pour demander au gou-vernement de nommer davantage de femmes dans toutes les commissions et les œuvres qui s'occupent de l'enfance. (Vifs applaudissements.)

Mlle M. Mattmüller parle de façon très

Mlle M. Mattmüller parle de façon très attachante du travail social dans les maisons hospitalières et tout spécialement de « Champ-Soleil » à Chailly s/Lausanne qui forme et instruit le personnel qualifié destiné à ces établissements.

Le Dr J. Houriet adresse ensuite un appel en faveur de l'atelier de tissage pour tuberculeux pulmonaires qui vient de s'ouvrir à l'Hôpital de la Ville. La tuberculose est guérissable, mais pour, lutter efficacement et empêcher les rechutes souvent cement et empêcher les rechutes souvent néfastes et très coûteuses, il faudrait ar-river à procurer aux malades convales-cents, à leur sortie du « sana », des allocations leur permettant de reprendre petit à petit leur travail.

petit leur travail.

Après un joyeux repas pris en commun,

Mme Jean Carrard ouvre la séance de
l'après-midi par un sujet d'actualité «La

femme et la paix économique et sociale».

Son exposé très clair, très pratique et

très bien documenté a vivement intéressé
l'auditoire. Dans «Femmes Suisses»
d'avril, il en sera parlé avec plus de

détaile

Trois quarts d'heure de magnifique mu-sique à deux pianos de Mmes Gerber et Bachmann procurent une détente bienfaisante et permettent ensuite d'apprécier comme il convient la splendide conférence de Mlle Berthe Vulliemin, femme de let-tres, qui parla à bâtons rompus du

#### Rôle de l'esprit dans la vie quotidienne :

La conférencière a abordé

La conterencière a abordé son sujet, en rappelant la parole de l'Evangile: L'homme ne vivra pas de pain seulement. Notre civilisation européenne est fondée sur deux idées, nées l'une à Béthléem, l'autre à Athènes, et pour lesquelles des hommes ont accepté de mourir. Ce qui fait la valeur es-sentielle de cette civilisation maintenant me-

nacee, c'est la primante que ne a accorder a l'esprit. Actuellement, la jeunesse est en proie a un grand désarroi, car la tradition, dont bénéficiait encore la génération ainée, a perdu son autorité. Or, dans ce chaos, nous avons une boussole intérieure toujours orientée, nous dit Mlle Vuillemin, sur le divin; le conférencième cite alors la perseur et biça. tee, nous all mile Vullentillin, sur le divin'; la conférencière cite alors le penseur et biologiste Lecomte du Nouy, pour qui l'espèce humaine se distingue des autres par l'apparition, dans son évolution, de la conscience de la liberté lui permettant de choisir entre le progrès de l'évolution ou le retour vers la brute. Ce choix est l'affaire de chocun chacun.

chacun.

Il s'agit donc de retrouver en nous-mèmes les valeurs impérissables.

Mlle Vuillemin souligne les contradictions
entre les progrès de la technique qui supprime les distances, et les barrières surannées que nous maintenons entre peuples.
C'est là une des contradictions, un des mensonges qui sont cause du désarroi actuel.
Aussi l'une des missions de la Suisse est saus
doute de faire bénéficier l'Europe de son Aussi l'une des missions de la Suisse est sans doute de faire bénéficier l'Europe de son expérience fédéraliste, afin de contribuer à l'union des peuples. La conférencière s'élève avec véhémence contre ceux qui prétendent que ces questions sont purement politiques et n'intéressent pas les femmes. Ces questions les intéressent au premier chef, car il s'agit de la paix ou de la guerre, de notre vie, de notre patrimoine spirituel.

Il y a certaines lois spirituelles, aussi réelles que les lois scientifiques reconnues par les savants, par exemple celle-ci : le mensonge entraîne le mensonge. Le mépris de la parole donnée, en ruinant toute confiance, entraîne les peuples à la guerre. Or,

de la parole donnée, en ruinant toute con-fiance, entraîne les peuples à la guerre. Or, ces lois spirituelles, dont la violation peut avoir de si graves conséquences sur le plan international, nous devons commencer par les respecter dans notre vie de tous les jours. Mile Vuillemin appelle chacune de ses audi-trices à veiller à son intégrité intérieure, à combattre chaque pensée laide ou destruc-trice par une pensée généreuse et construc-tive, et elle termine en lisant une page de la Lettre à un otage de Saint-Expuéry du la Lettre à un otage de Saint-Exupéry.

Le programme de la journée ne comportait pas de discussion, mais après la confé-rence de Mlle Vuillemin, Mme M. Corswant demanda la parole pour protester contre les allégations mensongères de la conférencière anegations mensongeres de la conterenciere et mettre en garde les auditrices contre l'esprit tendancieux et le penchant à croire a tout ce qu'on vous dit ». Des réactions très bruyantes de la salle l'empêchèrent de continuer

# Au Grand Conseil Genevois

La question des allocations familiales au La question des allocations familiales au personnel de maison, qui fut débattue, au Grand Conseil genevois en juin 1947, est de nouveau à l'ordre du jour. Rappelons qu'à cette époque, on avait modifié la loi du 12 février 1944 sur les allocations familiales en faveur des salariés en portant le mon-tant minimum de l'allocation de 15 à 25 frs par mois et per enfant. Puis on étendit les par mois, et par enfant. Puis on étendit les effets de cette loi aux artisans et aux tra-vailleurs indépendants.

vailleurs indépendants.

Pourquoi le personnel, féminin de maison, parmi lequel on compte plus d'une veuve, divorcée ou célibataire avec charge de famille, serait-il exclu de cette caisse d'allocations? Chaeun reconnaît que la justice commande de traiter cette catégorie de travailleuses comme les autres. Mais nos dé-autés iuvesignet que la machine administrative. vanicuses comme les autres. Mais nos de-putés jugeaient que la machine administrative qu'il fallait instituer à cette effet serait trop onéreuse en regard du très petit nombre de bénéficiaires. Depuis lors, le Grand Conseil a été élu à nouveau, on a remis ce problème a été élu à nouveau, on a remis ce problème à l'étude d'une commission, on a proposé des solutions pratiques du problème administratif : carnet de timbres pour les employeuses et employées de maison, ou, mieux encore, majoration très faible du versement à la caisse de compensation, et même prise en charge de ces allocations par la caisse générale, sans contre-partie directe des intéressées misurélles sont peu nombreuses. nérale, sans contre-partie directe des intéressées, puisqu'elles sont peu nombreuses... rien n'y a fait. Une délégation des groupements féminins qui s'occupent des problèmes ménagers a été entendue par la commission, peine perdue... Ces messieurs ne veulent pas se laisser convaincre. Cependant, la décision que le Grand Conseil prendra à ce sujet affecte une profession fort nombreuse... Ah! si elles étaient électrices, le problème sans doute apparaîtrait dans un éclairage bien différent! On tiendrait compte d'une revendication absolument fondée. d'une revendication absolument fondée

Nous espérons que le Grand Conseil aura une vue plus juste des choses et qu'une mi-nuscule difficulté administrative, derrière laquelle les députés se tapissent comme derrière une montagne, ne doit pas obscurcir le soleil de la justice qui est censé briller pour tout

Il a été question, à plus d'une reprise d'un projet de loi du député Maillart (soc.) auto-risant les femmes à être appelées aussi bien que les hommes, comme *membres des jurys* des tribunaux genevois. L'étude du problème a été renvoyée à une commission ; dès qu'on approchera des débats, nous y reviendrons ec plus de détails.

## Les femmes demandent le droit de vote

L'assemblée publique d'information orga-nisée, le 25 mars à Lausanne, dans la salle des XXII Cantons, par l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin, a réuni un très pour le Suffrage féminin, a réuni un très nombreux auditoire, en majorité féminin, où tous les milieux étaient représentés. Mille A. Quinche, avocate, présidait avec autorité. La séance, ouverte à l'heure exacte, a débuté par un exposé plein de verve où Mille Ew. Senwald. secrétaire à Lausanne, a résumé toutes les raisons qui parlent en faveur du vote des femmes; la femme ne saurait limiter son horizon au seul foyer, et d'ailleurs combien de femmes n'auront jamais de foyer! Il y a en Suisse un surnombre de 250.000 femmes!

Pour votre jeune fille 3 trousseaux de première qualité : Fr. 1000.-, 1500.-, 2000.-R. SIEGRIST Rue du Rhône 28

# La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes des sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

Tout pour économiser LE GAZ Cuisinières et réchauds derniers modèles

Autocuiseurs - Grils "Melior" Marmites à vapeur

E. Finaz-Trachsel Boulevard James-Fazy 6

# PHARMACIE MULLER

MIIe M. MULLER pharmacienne Place du Marché CAROUGE - GENEVE Tél. 4.07.07

Service rapide à domicile